

---

## CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

### Région florale du Cap d'Afrique du Sud (Afrique du Sud) ID N°1007 REV

---

**Contexte:** En 1999, l'Afrique du Sud a proposé la Région floristique du Cap: 1<sup>ère</sup> étape: Milieu naturel protégé de la péninsule du Cap pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. À sa 24<sup>e</sup> session, en juin 2000, le Bureau du patrimoine mondial a différé la proposition en demandant à l'État partie: «*d'accélérer les travaux pour garantir que la zone centrale de l'ANPPC soit placée sous un régime de gestion efficace et consolidé. Le Bureau a encouragé l'Etat partie à terminer le travail préparatoire associé à la phase 2 de la proposition de la RFC et à le soumettre lorsque les limites des zones complémentaires de la RFC seront établies.*» La deuxième étape de la proposition a été soumise en janvier 2002 mais renvoyée à l'État partie afin d'être compilée en une seule proposition avec le Parc national de la péninsule du Cap. La présente proposition est une réponse à ces recommandations.

#### 1. DOCUMENTATION

- i) **Fiches techniques UICN/WCMC** : 14 références
- ii) **Littérature consultée** : Cowling, R. M. 1990. Diversity components in a species-rich area of the Cape Floristic Region. **Journal of Vegetation Science** No. 83. pp 699-710; Cowling, R. M. and Holmes, P. M. 1992. Flora and Vegetation in **Ecology of Fynbos**. Cowling, R. M. (ed.); Cowling, R. M. & Hilton-Taylor, C. 1994. Patterns of plant diversity and endemism in southern Africa: An overview in **Strelitzia** No. 1. pp 31-52; Cowling, R. M. & P. M Holmes. 1992. Endemism and speciation in a lowland flora from the Cape Floristic Region in **Botanical Journal of the Linnean Society** No. 47. pp 367-383; Cowling, *et al.* 1996. The Cape Peninsula South Africa: physiographical, biological and historical background to an extraordinary hotspot of biodiversity in **Biodiversity and Conservation** No. 5. pp 527-550; Davis, S. D. and Heywood, V. H. 1994. **Centres of Plant Diversity: A guide and strategy for their conservation**. Oxford University Press; Goldblatt, P. and Manning, J. C. 1999. **Cape flora – A conspectus of the Cape flora of South Africa**; Groombridge, B. 1992. **Global Biodiversity – Status of the Earth's Living Resources**. Chapman and Hall; Myers, N. 1990. The Biodiversity Challenge: Expanded hot-spot analysis. **The Environmentalist**. No. 10. pp 243-255. Richardson, *et. al.* 1996. Current and future threats to plant diversity on the Cape peninsula, South Africa in: **Biodiversity and Conservation**. No. 5. pp 607-648; Mittermeier R. *et.al.* 1999. **Hotspots – Earth's biologically richest and most endangered terrestrial regions**. Conservation Intl. 431p.; U. of California. 2003. Mediterranean Climate Regions. (poster); Gelderblom C.M. 2003. Turning strategy into action: implementing a conservation action plan in the Cape Floristic Region. **Biological Conservation**. 112; Dallman, P. R. 1998. **Plant Life in the World's Mediterranean Climates**. Oxford University Press.
- iii) **Consultations** : 7 évaluateurs indépendants ; commentaires d'ICOMOS. Fonctionnaires compétents des agences fédérale et provinciale de conservation de la nature.
- iv) **Visite du site** : David Sheppard, février 2000 ; Jim Thorsell, septembre 2003.

#### 2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

La Région florale du Cap (RFC) qui se trouve dans la province du Cap, au sud-ouest de l'Afrique du sud, se compose de huit unités et s'étend de 50 km au sud de la ville de Cape Town, sur 210 km en direction du nord, jusqu'à Cederberg et sur 450 km en direction du

nord-est, jusqu'à Swartberg. Ces huit unités, qui couvrent au total 553 000 ha, sont un échantillon représentatif des huit centres phytogéographiques de la RFC. Les huit sites et leur superficie figurent au tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1: Les huit unités qui forment la Région florale du Cap**

Parc national de la péninsule du Cap	17 000 ha
Zone de nature sauvage de Cederberg	64 000 ha
Zone de nature sauvage de Groot Winterhoek	26 000 ha
Complexe de montagne de Boland	113 000 ha
Réserve naturelle De Hoop	32 000 ha
Zone de nature sauvage de Boosmansbos	15 000 ha
Complexe de Swartberg	112 000 ha
Aire protégée de Baviaanskloof	174 000 ha
<b>Superficie totale</b>	<b>553 000 ha</b>

L'altitude va du niveau de la mer (Réserve naturelle De Hoop) à 2077 m dans la Zone de nature sauvage de Groot Winterhoek. Des pics tels que la Table Mountain servent de toile de fond panoramique à l'ouest de la province du Cap et une bonne partie de la région est caractérisée par des cols escarpés, des rivières, des rapides, des cascades et des mares. Le climat est semi-méditerranéen avec des hivers frais et humides et des étés chauds et secs dans l'ouest, alors que les étés tendent à être davantage pluvieux dans l'est. Les précipitations varient fortement selon la topographie, de 300 à 500 mm dans les plaines jusqu'à 1000 à 3300 mm dans les montagnes où les nuages et le brouillard peuvent persister et où il y a des chutes de neige en hiver.

La RFC a été surnommée le «point chaud le plus chaud» du monde pour la diversité et l'endémisme des plantes, et désignée par l'UICN comme un des centres mondiaux de diversité végétale. Bien qu'il s'agisse de la plus petite des six principales régions floristiques du monde et qu'elle se trouve en zone tempérée, sa richesse en espèces est comparable à celle de la plupart des «points chauds» ou centres de diversité biologique tropicaux du monde. D'une superficie inférieure à 0,5% de celle de l'Afrique, la RFC compte près de 20% de la flore et, sur moins de 4% de la superficie de l'Afrique australe, près de 44% de la flore subcontinentale, riche de 20 367 espèces. Près de 69% de ses espèces de plantes vasculaires n'existent nulle part ailleurs au monde à l'état naturel. Dans ses 90 000 km<sup>2</sup>, on trouve 8996 espèces de plantes et 988 genres, en gros la moitié de tous les genres d'Afrique du Sud. Ceux-ci comptent notamment cinq familles endémiques et deux familles sous-endémiques, ainsi que 1435 (70%) de toutes les espèces menacées d'Afrique australe. Le rapport espèces-genre est également très élevé (9:1). Dans la RFC, c'est le secteur sud-ouest qui compte la flore la plus diverse et la péninsule du Cap compte près de la moitié des espèces, avec 25% de la flore de toute la RFC. Cette richesse en espèces est exceptionnelle pour ce type climatique, non seulement dans un seul habitat mais aussi du point de vue des changements de taxons pour des changements dans l'habitat (diversité *beta*) et du point de vue des changements de taxons dans des habitats semblables pour des changements dans la zone géographique (diversité *gamma*).

Dans la RFC, il y a quelque 6191 espèces endémiques. La péninsule du Cap compte 2285 espèces de plantes dont 90 endémiques. Le Cederberg en a 1778, y compris un cèdre endémique. Le Complexe de montagne de Boland a 1600 espèces de plantes dont 150 endémiques et aucun des sites n'a moins de 1100 espèces. La richesse est due à la grande diversité des macro-habitats et des mosaïques de micro-habitats résultant de la gamme des élévations, des sols et des conditions climatiques, y compris de la coexistence d'espèces pluviales d'hiver et d'espèces pluviales d'été dans les secteurs plus à l'est. La flore est aussi caractérisée par des concentrations d'espèces endémiques reliques et une spéciation massive, toujours active en raison de son isolement dans une région où la stabilité climatique installée depuis longtemps a généré cette énorme diversité. La flore de chaque unité proposée est suffisamment distincte pour justifier une représentation de la région par plusieurs sites, chacun étant suffisamment grand pour préserver la viabilité génétique de ses types de diversité et pour supporter des processus naturels à grande échelle tels que les

feux et la sécheresse. Dans la RFC, on distingue huit centres phytogéographiques d'endémisme et chacun est représenté dans le site proposé.

La flore particulière de la RFC, qui constitue 80% de sa richesse floristique, est une brousse sclérophylle connue sous le nom de *fynbos* (brousse fine), une végétation au feuillage fin adaptée à la fois à un climat de type méditerranéen et à des incendies périodiques et définie par sa localisation ou par les espèces dominantes. Ses trois éléments essentiels sont des *Proteaceae*, des *Restionaceae* ressemblant à des roseaux et des géophytes (plantes à bulbes) y compris de nombreuses *Iridaceae*. La diversité végétale est fonction des types de sols qui varient de sols surtout grossiers, sableux, acides et pauvres en nutriments, à des sables marins alcalins et à des sols alluviaux légèrement plus riches. Il y a des poches de forêts sempervirentes dans des gorges à l'abri du feu et sur les sols plus profonds; à l'est, il y a des fourrés de vallée et des fourrés succulents moins dépendants du feu et dans le nord, plus sec, les arbustes succulents à port bas du Karoo.

Parmi les quatre autres caractéristiques de la RFC qui sont d'intérêt scientifique mondial, on peut citer: 1) la réaction des plantes au feu, 2) la dispersion des graines par les fourmis et les termites, 3) le niveau élevé (83%) de pollinisation des plantes par les insectes, essentiellement des coléoptères et des mouches et 4) ses liens au Gondwana, qui permettent de reconstituer les lignages anciens de la flore. L'adaptation au feu se traduit notamment par la présence de géophytes qui jaillissent du sous-sol et le stockage des graines à la fois dans le sous-sol et dans la canopée, certaines espèces ayant besoin du feu pour germer. Les fourmis prélèvent les graines pour consommer les dépôts de lipides; environ 28% de la flore de la région, y compris plus de la moitié des *Proteaceae*, sont dispersés par les fourmis. La plupart des arbustes ainsi dispersés appartiennent à la fois à des espèces endémiques et à des espèces menacées mais ces dernières n'ont pas la capacité de se régénérer après les incendies. La pollinisation et le recyclage des matières nutritives par les termites et les communautés de termites sont remarquables et la région présente des niveaux très élevés de plantes pollinisées par les oiseaux et les mammifères.

### 3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

La RFC est située dans la Province biogéographique sclérophylle du Cap (Udvardy, 1975). Pour ses valeurs floristiques uniques, elle est également reconnue en tant que royaume floristique à part entière – le Royaume floristique du Cap. Il n'y a pas de bien naturel du patrimoine mondial, que ce soit dans la Province biogéographique ou dans le Royaume floristique du Cap. La RFC est parmi les centres de diversité biologique les plus importants du monde pour la diversité et l'endémisme des plantes. Le tableau 2 présente le nombre d'espèces endémiques que l'on trouve dans 18 centres de diversité biologique (Groombridge, 1992). La position dominante de la région du Cap est évidente. Onze de ces 18 centres de diversité biologique contiennent des biens du patrimoine mondial.

**Tableau 2: Nombre d'espèces endémiques présentes dans 18 centres de diversité biologique**

Région	Plantes supérieures	Mammifères	Reptiles	Amphibiens	Papilionidés
Région du Cap (Afrique du Sud)	6000	15	43	23	0
Amont de l'Amazonie occidentale	5000	-	-	c. 70	-
Brésil côtier atlantique	5000	40	92	168	7
Madagascar	4900	86	234	142	11
Philippines	3700	98	120	41	23
Bornéo (nord)	3500	42	69	47	4
Himalaya oriental	3500	-	20	25	-
Sud-ouest Australie	2830	10	25	22	0
Ouest de l'Équateur	2500	9	-	-	2
Chocó colombien	2500	8	137	111	0

<b>Péninsule Malaise</b>	2400	4	25	7	0
<b>Province floristique de Californie</b>	2140	15	15	16	0
<b>Ghats occidentaux (Inde)</b>	1600	7	91	84	5
<b>Chili central</b>	1450	-	-	-	-
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	1400	2	21	0	2
<b>Monts de l'Arc oriental (Tanzanie)</b>	535	20	-	49	3
<b>Sud-ouest Sri Lanka</b>	500	4	-	-	2
<b>Sud-ouest Côte d'Ivoire</b>	200	3	-	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>49 955</b>	<b>375</b>	<b>892</b>	<b>737</b>	<b>59</b>

La RFC possède un cinquième de toutes les espèces de plantes d'Afrique alors qu'elle occupe moins de 0,5% de la superficie du continent. La RFC présente des taux d'endémisme importants au plan mondial et cinq familles endémiques. Par comparaison, l'ensemble de l'Afrique australe n'a que 12 familles endémiques. Elle présente un niveau de dépendance élevé avec près de 6000 des 8500 espèces de plantes endémiques de la région. Une des huit unités, le Parc national de la péninsule du Cap, avec 4651 espèces de plantes et un taux d'endémisme de 31,9% possède une diversité biologique végétale sans égale parmi tous les centres tempérés de la diversité biologique et se compare favorablement avec d'autres sites qui sont, soit sur la Liste du patrimoine mondial, soit proposés pour inscription en raison de leurs valeurs botaniques. Compte tenu de ce niveau de diversité biologique et d'endémisme, la RFC est reconnue comme un centre mondial de diversité végétale. C'est la zone la plus éminente des cinq régions climatiques méditerranéennes du monde qui, au total, comptent 2% de la superficie émergée de la terre mais 16% des espèces de plantes de la planète.

Comme l'indique le tableau 3, de toutes les régions de climat de type méditerranéen, c'est la RFC qui possède, et de loin, la plus grande diversité spécifique (nombre d'espèces de plantes au km<sup>2</sup>) et le niveau de rareté le plus élevé pour les espèces.

**Tableau 3: Diversité et rareté des plantes (Source: Dallman, 1998)**

Région	Superficie, millions km <sup>2</sup>	Espèces de plantes, milliers	Densité des espèces*	Pourcentage d'espèces rares ou en danger
<b>Monde</b>	148	250	1,7	10
<b>Europe</b>	5,7	14	2,5	11
<b>Australie</b>	7,6	22	2,9	10
<b>États-Unis</b>	9,4	20	2,1	8
<b>Californie</b>	0,41	5,1	12	23
<b>Région du Cap</b>	0,09	8,6	94	27
<b>S-O de l'Australie</b>	0,31	8,0	26	24

\* milliers d'espèces de plantes par million de km<sup>2</sup>.

En conclusion, la RFC se distingue du point de vue de la diversité des espèces qui est parmi les plus élevées au monde. La diversité de la flore se compare favorablement à celle de certaines régions de forêts néotropicales. La RFC présente également des niveaux plus élevés de diversité des plantes et d'endémisme que les autres régions de climat de type méditerranéen (1,7 fois celle du sud-ouest de l'Australie, 2,2 fois celle de la Californie et du bassin méditerranéen et 3,3 fois la diversité du Chili). Seules les îles de Nouvelle-Zélande, d'Hawaï et de Madagascar présentent des niveaux d'endémisme plus élevés.

## **4. INTÉGRITÉ**

### **4.1 Cadre de gestion et de planification**

Les unités proposées sont gérées dans un cadre de conservation à l'échelle de la région, le projet Cape Action for People & the Environment (CAPE), établi avec l'aide du FEM, en 2000. CAPE coordonne les travaux des autorités nationales, provinciales et locales et des propriétaires privés afin de promouvoir la protection de la diversité biologique en intégrant des initiatives sociales, financières et pour la conservation. Les lois et les instruments juridiques qui ont une influence sur la région comprennent la loi sur la Convention du patrimoine mondial, la loi nationale sur la gestion de l'environnement, la loi sur la conservation de l'environnement, la loi nationale sur l'eau, la loi sur la conservation des ressources agricoles, la loi sur les zones de bassins versants montagnards, la loi nationale sur les ressources du patrimoine, la loi nationale sur les forêts, la loi nationale sur le Veld et les incendies forestiers, la loi sur le littoral marin, la loi sur les ressources biologiques marines, la loi sur la conservation des zones humides, le Livre blanc sur la diversité biologique et la loi nationale sur la gestion du littoral. Depuis 1995, le Programme «Working for Water», bien financé, traite les infestations de plantes exotiques et est une source d'appui majeur pour la gestion du Parc.

Toutes les unités de l'ensemble ont entrepris la rédaction de plans de gestions : certains sont terminés, d'autres non.

### **4.2 Les limites**

#### Parc national de la péninsule du Cap

À part le Complexe de montagne de Boland qui est entouré de terres essentiellement rurales, six des unités présentent des limites satisfaisantes et sont bordées par d'autres terres réservées à la conservation. Toutefois, la situation du Parc national de la péninsule du Cap (PNPC) pourrait susciter différents conflits frontaliers. Il y a, en effet, une interface urbaine considérable avec le grand Cape Town et cela pose de graves difficultés pour la gestion de la conservation, notamment en ce qui concerne le contrôle de l'accès, les espèces exotiques et les incendies. Les limites urbaines sont désormais clairement définies, la législation est appliquée et le régime foncier a été considérablement consolidé depuis cinq ans. Ces efforts se poursuivent et il existe actuellement des propositions de mise en place de corridors naturels entre les secteurs du Parc situés dans les zones humides de Noordhoek et entre les zones de haute altitude et la côte. South African National Parks (SANParks) et la municipalité de Cape Town ainsi que les nombreux acteurs font des progrès remarquables du point de vue de la rationalisation des limites du Parc telle qu'elle est envisagée dans le plan de gestion et les documents directifs ainsi qu'en réponse aux préoccupations exprimées par l'UICN dans l'évaluation de 2000.

#### Jardin botanique national de Kirstenbosch

Il faut noter que le Jardin botanique national de Kirstenbosch (KNBG) est inclus dans la proposition. Il couvre environ 200 ha (sur une superficie proposée de 550 000 ha) et se consacre à la recherche et à l'éducation du public en ce qui concerne la végétation du *fynbos*. Il comprend une infrastructure importante (restaurants, parkings, centres d'accueil des visiteurs, etc.). Il n'existe pas d'autre jardin botanique au monde qui soit inclus dans un bien naturel du patrimoine mondial bien que certains soient inscrits au titre des critères culturels. L'UICN considère que le KNBG est un cas exceptionnel et qu'il devrait être inclus dans le site proposé pour les raisons suivantes: a) il est géré de manière intégrée avec la zone centrale environnante du Parc national de la province du Cap; b) ses programmes d'information du public et de recherche sont directement liés aux objectifs du site proposé et les soutiennent; et c) il contient, dans ses limites, une diversité biologique importante.

### **4.3 Intégrité**

Les activités humaines ont eu des incidences importantes sur la diversité biologique de la péninsule du Cap depuis la construction du premier établissement européen en 1652. L'urbanisation et l'agriculture ont fortement modifié la majeure partie de la végétation

naturelle d'origine. La végétation de plaine est celle qui a été le plus affectée bien que près de la moitié des transformations ait touché un seul des 15 types de végétation reconnus. Toutefois, d'autres types de végétation ont aussi été affectés et la végétation de plus haute altitude, en particulier, a subi les impacts d'espèces exotiques. Les pressions de la population humaine sur la diversité biologique devraient s'accroître et toucher particulièrement le secteur de la péninsule du Cap. Actuellement, la région de la péninsule du Cap compte 3,5 millions d'habitants et devrait en compter 6,2 millions d'ici à 2020. Cette croissance est la plus grande menace pour l'intégrité à long terme de la région, notamment en raison des pressions croissantes pour l'accès et le développement urbain et l'incidence accrue des incendies provoqués par l'homme. Diverses mesures novatrices ont été prises par les agences de gestion responsables en vue de résoudre les problèmes sociaux qui sont déterminants pour la survie à long terme du site.

Les cinq principales menaces pour l'intégrité sont:

- Le feu

La gestion du feu est un des principaux problèmes pour la RFC et en particulier le Parc national de la Province du Cap. Cette question a été particulièrement mise en évidence par un grave incendie qui, en 2000, a brûlé environ 40% du Parc national de la péninsule du Cap. Le feu est un élément naturel du biome du *fynbos* mais l'incidence des incendies s'est fortement accrue dans le Parc en raison de la proximité du grand centre urbain qu'est Cape Town. L'augmentation de l'incidence des incendies est également due à la présence d'espèces exotiques envahissantes. SANParks a entamé un programme de brûlage contrôlé pour le Parc national de la Province du Cap qui comprend: des régimes du feu pour maintenir la diversité biologique; l'entretien de coupe-feu le long des limites urbaines; la mise en place de programmes d'éducation sur le feu. La gestion du feu est une question centrale pour toutes les autres unités. Le Conseil de la conservation de la nature de l'ouest de la province du Cap et la Direction des affaires de l'environnement de l'est de la province du Cap ont mis en place des mesures adéquates pour gérer les incendies.

- Espèces envahissantes

Les plantes exotiques exercent la menace la plus grave pour l'existence permanente des écosystèmes du *fynbos*. Les plantes envahissantes ont recouvert de vastes régions du site proposé, en particulier les habitats côtiers. Les trois agences responsables déploient des efforts considérables de gestion des espèces envahissantes et des ressources extérieures importantes ont été mobilisées dans le cadre du Programme «Working for Water».

- Personnel et budget

Les ressources disponibles pour la gestion de la conservation du site sont substantielles. Les ressources disponibles sont de plus en plus complétées par d'autres sources, y compris le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les ONG de la conservation, les revenus du tourisme et le secteur privé. Récemment, le National Botanical Institute a reçu un financement important de la Norvège et du Critical Ecosystems Partnership Fund pour empêcher l'extinction de plantes autochtones dans la Région florale du Cap. Chacune des aires protégées de la proposition dispose d'un gestionnaire de la Réserve au moins et d'un nombre variable de personnel d'appui.

- Tourisme et développement de l'infrastructure

La RFC, notamment à proximité de Cape Town, est une destination touristique pour de nombreux visiteurs locaux et internationaux. Le développement est important aux alentours et à l'intérieur du Parc national de la Province du Cap, ce qui reflète son emplacement à proximité de la ville de Cape Town. Les pressions de développement sont importantes. La plupart des autres éléments de la proposition ne sont pas encore surutilisés mais, dès que l'ensemble sera reconnu au titre du patrimoine mondial, le nombre de visites augmentera. Toutes ces questions sont traitées dans les plans de gestion individuels de chaque unité.

- Changements climatiques

Des modèles de prévision des effets potentiels des changements climatiques ont été préparés pour la RFC et toutes les unités. Il est clair qu'un climat plus chaud et un régime de précipitations modifié auront des effets sur la flore. Six des huit unités sont de grande taille avec un gradient altitudinal important et toutes sont entourées par des terres consacrées à la conservation. Ces facteurs permettront d'alléger les effets des changements climatiques et un système de suivi est en place pour détecter les effets.

## 5. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

### 5.1 Justification d'une approche sérielle

Lorsqu'il s'agit d'évaluer des sites sériels, comme celui-ci, l'UICN pose trois questions:

- **Comment l'approche sérielle se justifie-t-elle?** La majeure partie de l'habitat naturel de la RFC a été transformée depuis l'installation des Européens, il y a 400 ans. Un «archipel» d'îlots relativement naturels de végétation originale persiste. Ces îlots séparés présentent, ensemble, la vaste gamme de la diversité biologique qui compose la RFC. Les huit unités mises ensemble s'associent de manière synergique pour illustrer la richesse biologique et l'histoire de l'évolution de la RFC.
- **Les éléments séparés du site sont-ils liés sur le plan fonctionnel?** Chacune des unités de la proposition concernant la RFC a évolué dans des conditions climatiques et géologiques semblables. Beaucoup d'espèces se retrouvent dans toutes les unités mais chaque unité possède aussi un ensemble particulier d'espèces qui est fonction de variations dans la géologie, les précipitations, le type de sol et l'élévation. En réalité, la définition des unités a émergé d'une étude écologique complète entreprise par le projet CAPE qui a identifié l'ensemble optimal de sites. En conséquence, les sites proposés sont effectivement liés et couvrent le biome du *fynbos*.
- **Existe-t-il un cadre de gestion globale pour toutes les unités?** Ce cadre existe, sous l'égide du CAPE. Bien que trois régimes de gestion soient en place pour les différentes unités, CAPE aide à fournir la base de données de la RFC et à coordonner les activités des personnes concernées. Au niveau national, la loi sur la Convention du patrimoine mondial offre un cadre national et des dispositions utiles pour établir un organe consultatif pour chacun des sites.

La proposition concernant la RFC est donc, à juste titre, un site sériel. Le concept est semblable à celui du Bien du patrimoine mondial des Réserves de forêts ombrophiles centre-orientales de l'Australie, qui est également un site sériel comprenant huit unités (mais qui ne couvre qu'un cinquième de la taille du site proposé).

### 5.2. Autre commentaires

Le nom actuel du site proposé: «Région florale du Cap» ne reflète pas la véritable étendue géographique de la proposition et l'État partie devrait être invité à envisager un autre nom tel que «Aires protégées de la Région florale du Cap» pour veiller à la conformité avec d'autres biens sériels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Comme dans la plupart des aires naturelles de la région, il y a des traces importantes d'anciens établissements humains dans le site proposé. Pour cette raison, l'ICOMOS a demandé que ses commentaires soient inclus comme suit:

*«Le texte de la proposition souligne que les aires protégées, tout en n'étant pas proposées en tant que biens culturels, témoignent toutes d'une occupation humaine ancienne, datant du début de l'âge de pierre et qu'elles sont riches en pétroglyphes qui ont plus de 5000 ans. L'histoire culturelle du site proposé, telle qu'on peut la découvrir dans les grottes, les sites de*

*sépulture et les vestiges de maisons témoigne d'une occupation humaine quasi continue, commencée 250 000 ans avant notre ère et qui a duré jusqu'à il y a 50 à 200 ans.*

*Le dossier attire l'attention sur le rôle de l'homme en tant qu'agent des changements écologiques et met en évidence l'histoire de l'interaction humaine avec la nature dans la région, depuis l'arrivée de l'homme 'il y a environ un million d'années'. Il est particulièrement important de noter que les chasseurs-cueilleurs San, apparus dans la région vers la fin de l'âge de pierre (vers 20 000 avant notre ère) et qui ont pratiqué le brûlage contrôlé afin de favoriser la régénérescence des plantes qu'ils cueillaient, vivaient encore, en 1978, dans certains des sites proposés.*

*Dans le Parc national de la péninsule du Cap, il y a un des sites les plus représentatifs de l'Afrique du Sud : la Table Mountain qui domine Cape Town et qui est devenue emblématique de cette ville. Elle est, aujourd'hui, reconnue dans le monde entier comme un symbole de l'Afrique du Sud.*

*Les sites proposés ont des qualités culturelles très marquées, notamment en ce qu'ils révèlent de l'histoire précoloniale de la région et pour la valeur emblématique particulière de la Table Mountain. Pour toutes ces raisons, il serait souhaitable que l'État partie puisse envisager de présenter, à une date ultérieure, une nouvelle proposition d'inscription de ces sites en tant que paysages culturels.»*

## **6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL**

La Région florale du Cap est proposée au titre des critères naturels (ii) et (iv).

### **Critère (ii) : processus écologiques**

La Région florale du Cap est considérée comme une région de valeur universelle exceptionnelle car elle représente des processus biologiques et écologiques en cours associés à l'évolution du biome du *fynbos* qui est unique. Ces processus sont généralement représentés au sein de la RFC et présents dans les huit unités proposées. Les stratégies de reproduction des plantes, y compris leur capacité d'adaptation au feu et les structures de dispersion des graines par les insectes sont particulièrement intéressantes sur le plan scientifique. La biologie de la pollinisation et le cycle des matières nutritives sont d'autres processus écologiques distinctifs du site. La RFC est un centre de spéciation actif où l'on trouve, dans la flore, des structures intéressantes d'endémisme et de rayonnement adaptatif. L'UICN considère que le site proposé remplit ce critère.

### **Critère (iv) : diversité biologique et espèces menacées**

La Région florale du Cap est une des régions les plus riches pour les plantes comparée à des régions de taille semblable dans le monde. Le nombre d'espèces par genre au sein de la RFC (9:1) et par famille (52) est parmi les plus élevés en comparaison avec les autres régions riches en espèces du monde. La densité des espèces est aussi parmi les plus élevées du monde. On y trouve les taux d'endémisme les plus élevés (31,9 %) et c'est un des 18 centres (points chauds) de la diversité biologique au monde. L'UICN considère que le site proposé remplit ce critère.

La RFC contient des zones très importantes pour leur beauté naturelle et leurs caractéristiques esthétiques, notamment la Table Mountain, Cape Point et la côte de De Hoop. Toutefois, ces valeurs sont secondaires par rapport à l'importance de la flore.

## **7. RECOMMANDATION**

L'UICN recommande au Comité du patrimoine mondial **d'inscrire** la Région florale du Cap au titre des critères naturels (ii) et (iv). Il serait bon de demander à l'État partie de réviser le nom officiel du site.

Le Comité souhaitera peut-être féliciter l'État partie pour les progrès réalisés en vue de la préparation de plans de gestion pour les différentes unités. Le Comité pourrait aussi féliciter l'État partie pour son travail novateur dans le cadre de CAPE et d'autres projets pour renforcer l'appui du public à la conservation de la région. L'État partie devrait être encouragé à envisager l'élaboration de programmes socio-économiques novateurs pour alléger la pauvreté ainsi que pour l'éducation et l'information du public.